



Le préfet de Corse
Préfet de la Corse-du- Sud
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Le préfet de la Haute-Corse

ARRÊTÉ INTER-PREFECTORAL DDT/SJC/UC N° R-20-2024-02-12-00003 du 12 février 2024

instituant des servitudes d'appui et de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres au titre du Code de l'énergie sur les parcelles traversées par le projet de renforcement de la liaison électrique 200 kV

Sardaigne - Corse-Italie dit

SACOI 3

Vu le Code de l'énergie, notamment les articles L.323-3 et suivants, R.323-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2015-1697 du 18 décembre 2015 modifié relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie de Corse pour la période 2016-2018 et 2019-2023 en cours de révision ;

Vu le décret du Président de la République du 15 février 2022 portant nomination Monsieur Amaury de SAINT QUENTIN, préfet hors classe, en qualité de préfet de Corse, préfet de la Corse du Sud ;

Vu le décret du Président de la République du 20 juillet 2022 nommant Monsieur Michel PROSIC préfet de la Haute-Corse ;

Vu le décret du Président de la République du 25 octobre 2023 nommant Monsieur Xavier CZERWINSKI, secrétaire général de la préfecture de la Corse du Sud ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2A-2023-11-13-00002 du 13 novembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Xavier CZERWINSKI, secrétaire général de la préfecture de Corse et de Corse du Sud ;

Vu l'arrêté du ministère de l'Intérieur du 13 mai 2022 portant nomination de Madame Muriel JOER LE CORRE, au poste de directrice départementale des territoires de la Haute-Corse ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2B-2023-12-04-00008 du 04 décembre 2023 portant délégation de signature à Madame Muriel JOER LE CORRE, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts de classe normale, directrice départementale des territoires de la Haute-Corse ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral DDT/SJC/UC n°R-20-2023-07-21-00002 du 21 juillet 2023 portant déclaration d'utilité publique au titre du Code de l'énergie le projet de renforcement de la liaison électrique 200kV Sardaigne-Corse-Italie dit SACOI 3 emportant mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme de Venzolasca et de Castellare di Casinca;

Vu la demande formulée par EDF, concessionnaire de la liaison SACOI en France, le 10 novembre 2023 en vue d'obtenir d'établissement des servitudes d'appui et de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres sur les parcelles traversées par le projet SACOI 3 ;

Vu le dossier annexé à cette demande comprenant la notice explicative avec les plans de situation ainsi que les plans et les états parcellaires par commune indiquant les propriétés devant être atteintes par ces servitudes ;

Vu le courrier d'EDF en date du 15 décembre 2023 sollicitant l'approbation du projet de détail prévue à l'article L.323-11 du Code de l'énergie ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral DDT/SJC/UC n° R20-2023-12-11-00001 du 11 décembre 2023 prescrivant l'ouverture du 20 décembre 2023 au 29 décembre 2023 d'une enquête publique pour l'établissement de servitudes d'appui et de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres sur les parcelles traversées par le projet SACOI 3 ;

Vu le procès verbal dressé et l'avis motivé rendu par le commissaire enquêteur le 4 janvier 2024 ;

Vu le courrier d'EDF du 19 janvier 2024 informant de la réception le 28 octobre 2023 de la convention amiable signée par les propriétaires de la parcelle cadastrée YE-05 sise sur la commune d'Antisanti ;

Considérant le caractère complet et régulier du dossier déposé ;

Considérant que le projet de renforcement de la liaison électrique à courant continu 200 kV Sardaigne-Corse-Italie dit SACOI 3 s'inscrit dans une opération globale de renforcement du réseau électrique corse prévue par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie de la Corse pour la période 2016-2023 approuvé par décret n°2015-1697 du 18 décembre 2015;

Considérant que le projet SACOI 3 est reconnu comme Projet d'Intérêt Commun par la commission européenne depuis le 23 novembre 2017 ;

Considérant que les travaux relatifs à l'implantation de nouvelles lignes électriques souterraines, à l'entretien de la ligne aérienne existante, à l'entretien et au renforcement sur la ligne de l'électrode de terre, aux différentes lignes souterraines de raccordement de la station de conversion aux ouvrages existants de distribution d'électricité sur le site de Lucciana, sont nécessaires au renforcement de la liaison électrique 200kV Sardaigne-Corse Italie dit SACOI 3 et à la sécurité de l'alimentation électrique de la Corse ;

Considérant la réutilisation par le projet, en grande partie, des tracés et des équipements existants, minimisant ainsi, l'ampleur des travaux par rapport à un projet neuf;

Considérant que les atteintes à la propriété privée sont limitées au regard de l'absence d'expropriation et de la reprise des tracés existants ;

Considérant que le maître d'ouvrage a procédé à la consultation prévue à l'article R.323-25 du Code de l'énergie par envoi dématérialisé en date du 16 octobre 2023 et a fait état des réponses apportées aux observations soulevées dans son courrier en date du 15 décembre 2023 ;

Considérant qu'il convient d'approuver le projet de détail des tracés en application de l'article L.323-11 du Code de l'énergie ;

Considérant qu'aucune observation n'a été formulée lors de l'enquête publique, que le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable le 4 janvier 2024 et que le projet présenté par EDF n'a pas été modifié;

Considérant que l'établissement des servitudes énumérées à l'article L.323-5 du Code de l'énergie sur les parcelles pour lesquelles des conventions amiables n'ont pu être signées, est nécessaire au projet SACOI 3;

Sur proposition conjointe de Madame la directrice départementale des territoires de la Haute-Corse et de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Corse du Sud :

ARRÊTENT

Article 1er:

Le projet de détail du tracé du projet SACOI 3, tel qu'il figure dans le dossier soumis le 16 octobre 2023 pour la consultation mentionnée à l'article R.323-25 du Code de l'énergie, est approuvé.

Article 2:

Le bénéfice des servitudes prévues à l'article L.323-5 du Code de l'énergie pour le projet SACOI 3 est accordé à EDF sur les propriétés indiquées en annexe conformément aux plans et états parcellaires soumis à l'enquête et annexés au présent arrêté.

Les communes intéressées sont :

EN HAUTE-CORSE	
- Aghione	- Pancheraccia
- Linguizzetta	- Penta di Casinca
- Lucciana	- Prunelli di Fiumorbo
- Lugo di Nazza	- Santa Maria Poggio
- Monte	- Solaro
- Olmo	- Taglio-Isolaccio
	- Tallone

EN CORSE-DU-SUD

- Bonifacio
- Conca
- Porto Vecchio

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Les indemnités de servitudes seront, à défaut d'accord amiable entre EDF et les intéressés, fixées par le juge de l'expropriation, en application de l'article R.323-17 du Code de l'énergie.

Article 3:

Le présent arrêté sera notifié à EDF.

Article 4:

Le présent arrêté sera notifié par EDF, par lettre recommandée avec accusé réception à chaque propriétaire intéressé ainsi qu'à chaque occupant pourvu d'un titre régulier.

Au cas où un propriétaire ne pourrait être atteint, la notification est faite soit à son mandataire, soit au gardien de la propriété ou, à défaut au maire de la commune sur le territoire de laquelle elle se trouve.

EDF est autorisé à exercer les servitudes après l'accomplissement de ces formalités.

Le propriétaire d'un terrain grevé de servitudes doit, avant d'entreprendre tous travaux de démolition, réparation, surélévation, toute clôture ou tout bâtiment mentionnés à l'article L. 323-6 du Code de l'énergie, en prévenir par lettre recommandée, au moins un mois avant le début des travaux, EDF.

Article 5:

Conformément aux dispositions de l'article R.323-14 du Code de l'énergie, le présent arrêté sera affiché dans les mairies des communes visées à l'article 2 pendant une durée minimale d'un mois. L'accomplissement de cette formalité sera justifié par un certificat d'affichage établi par le maire des communes concernées.

Le présent arrêté sera, en outre, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Corse. Une copie sera adressée au directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse, aux directeurs départementaux des territoires de la Haute-Corse et de la Corse du Sud.

Le présent arrêté sera également mis en ligne sur les sites internet suivants :

- site internet des services de l'État de la Haute-Corse : www.haute-corse.gouv.fr
- site internet des services de l'État de la Corse du Sud : www.corse-du-sud.gouv.fr

Article 6:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Bastia (Villa Montépiano 20407 Bastia), notamment via l'application « Télérecours citoyens » (www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter l'accomplissement des mesures de publicité pour les tiers et de sa notification pour le bénéficiaire.

Article 7:

Le secrétaire général de la préfecture de la Corse du Sud, la directrice départementale des territoires de la Haute-Corse, les maires des communes désignées à l'article 2, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le directeur d'EDF sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le

8 FEV. 2024

Le Préfet de Corse

Préfet de la Corse du Sud

Amaury de SAINT-QUENTIN

Fait à Bastia, le

1 2 FEV. 2024

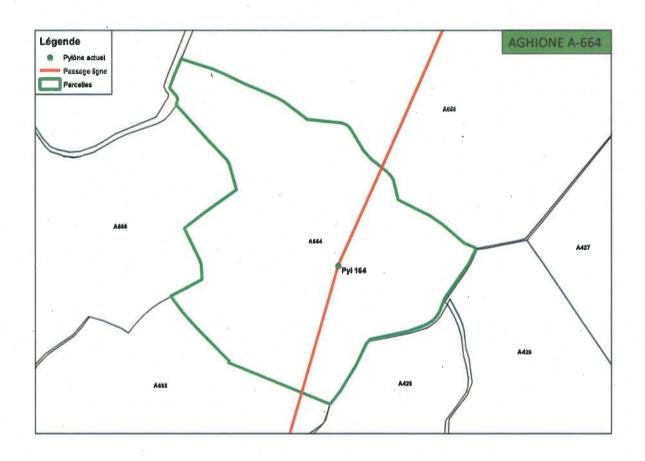
Le Préfet de la Haute-Corse

Michel PROSIC

Annexes:

1- États parcellaires

AGHIONE



EDF

Ligne à 200 kV SACOI

Département :

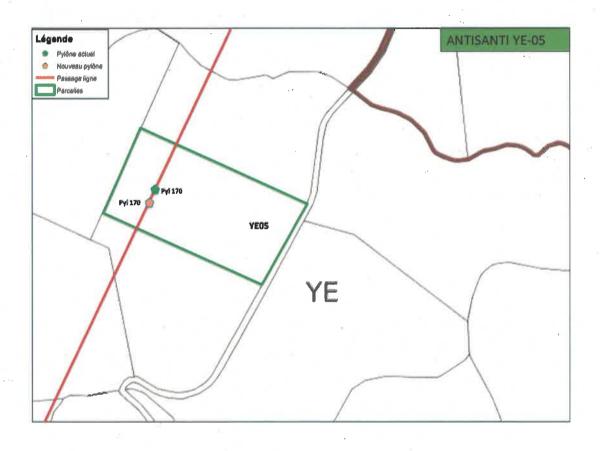
HAUTE CORSE (2B)

Commune:

AGHIONE

				NOM, PRENOMS ET ADRESSI	DES PROPRIETAIRES		NATURE (DE LA SERVITUDE					
N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT		LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	
1	A-664	Colonna	Maquis	CRISTOFARI Emile Tra de la Grasse 06130 GRASSE	Etats hypothécaires vierges	S			SUPPORT N°164 6,9 m x 6,9 m = 47,61 m2		149	MEMES	Succession n régularisés

ANTISANTI

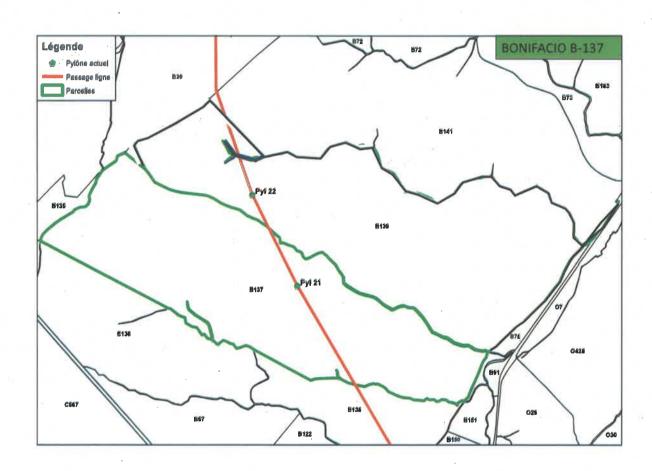


Département : HAUTE CORSE (2B)

Commune :

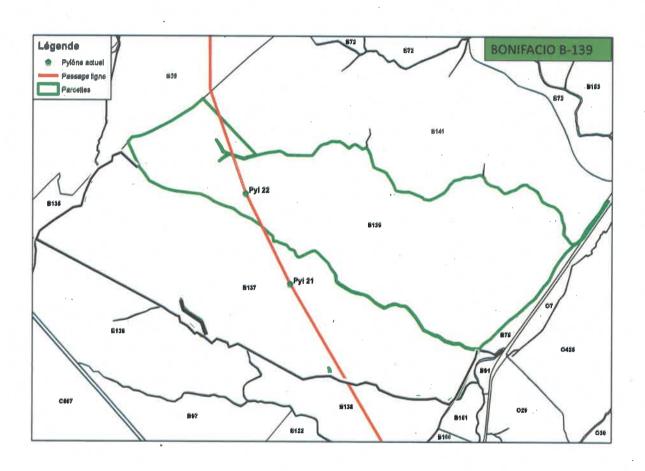
ANTISANTI

				NOM, PRENOMS ET ADRES	SSE DES PROPRIÉTAIRES		NATURE	DE LA SERVITUDE					
N* D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
1	YE-05			Ghislaine de WARREN née le 17 juin 1936 26 avenue de Tourville 75007 PARIS	Marie de SURY d'ASPREMONT épouse JAGER née le 1er février 1961 18 rue Moreau 75012 PARIS Pierre de SURY d'ASPREMONT né le 11 juillet 1963 375 chemin du Château 39210 FRONTENAY Claire de SURY d'ASPREMONT épouse KHOUGAZIAN née le 26 février 1968 57 rue de la Roquette 75011 PARIS Michel de SURY d'ASPREMONT né le 23 mars 1972 23 rue Saint Ferdinand 75017 PARIS	S			-SUPPORT N*170 5,90 m X 5,90 m = 34,81 m2		125		Pas de réponse



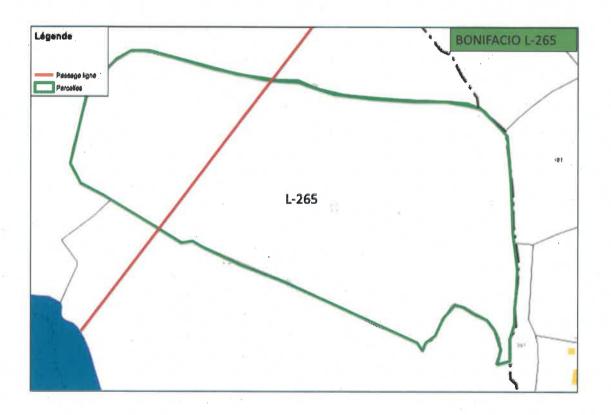
Département : CORSE DU SUD (2A)

				PROPR	ETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE					
N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS 1	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATION
. 1	B-137	Canal di loro	Lande	TRANI Jean né le 23/5/1953 5 rue Neuve 20200 BASTIA TRANI Nicolas né le 19/1/1913 16B bd Général Giraud 20200 BASTIA	TRANI Jean-Paul décédé	SURPLOMB			SUPPORT N°21 9,20 m x 9,80 m = 90,16 m2		654		Succession. No régularisée



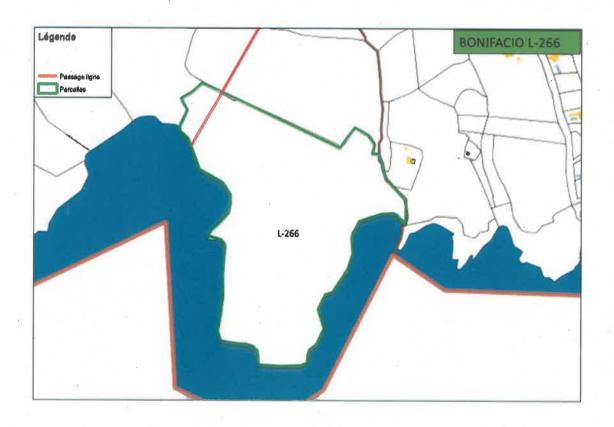
Département : CORSE DU SUD (2A)

N*	NUMERO		NATURE		IETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE		SURFACE EN M2	DE	-	
D'ORDRE		LIEUX-DITS	DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOLITERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	DES ZONES DE	DE SURPLOMB	DE SOUTERRAIN	
2	B-139	Scamusciato	Lande	TRANI Marie née le 21/10/28 33 rue Copernic 75016 PARIS	TRANI Marie décédée	SURPLOMB	Samer	SOLERNAM	SUPPORT N°22 5,90 m x 5,90 m = 34,81 m2	DEBOISEMENT	EN METRES		OBSERVATION Succession. No régularisée



CORSE DU SUD (2A) BONIFACIO

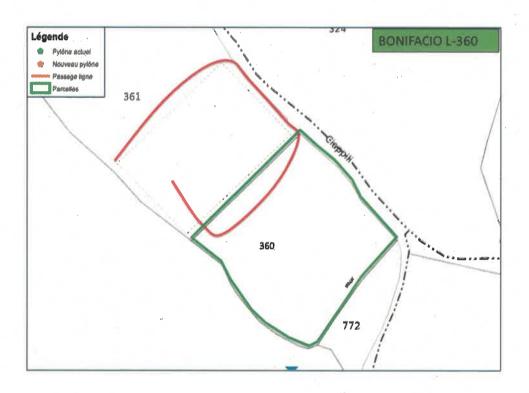
			1	PROPRIETAL	RES		NATURE	DE LA SERVITUDE					
N*	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	UEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET	SURFACE EN M2 DES ZONES DE	LONGUEUR DE SURPLOMB	LONGUEUR DE SOUTERRAIN	
3	L-265			ADANI Ange né le 5/9/1939 né le 5/9/1939 né le 5/9/1939 né le 5/9/1939 ACRES Bel Horizonte Bat A Chemin de Pietralba 20090 AIACCIO ADANI Frédéric né le 11/4/74 Silvani 20167 SARROLA-CARCOPINO ADANI Jiean né le 21/9/1950 74 Centrepark Drive Ottawa ONTARIO KIB 3E1 CANADA ADANI Joseph né le 31/1/1942 la Chesnale Perdi Marianu 20167 AFA ADANI Julie née le 6/8/1943 Accelasca 20166 PIETROSELLA ADANI Marie née le 24/8/1953 3 allée des Merles 3 Accelasca 20166 PIETROSELLA	ADANI Joseph décédé			SOUTERRAIN		DEBOISEMENT	EN METRES	EN METRES	Succession. Nor régularisée



Département : CORSE DU SUD (2A)

Commune :

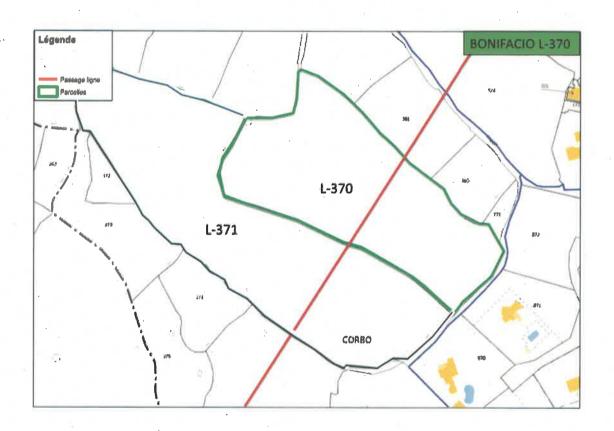
				PROPI	RIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE					
N°	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAINEN METRES	OBSERVATIO
4	L-266			PIETRI Antoine par Serra Jeanne Bocca di Vallee 20169 BONIFACIO	Etats hypothécaires vierges			SOUTERRAIN	8	,		86	Propriétair inconnu



CORSE DU SUD (2A)

Commune:

	NUMERO		NATURE		RIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE		SURFACE EN M2	DE	DE	
N' D'ORDRE	DE PARCELLES	LIEUX-DITS	DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	DES ZONES DE DEBOISEMENT		SOUTERRAIN	OBSERVATIO
8	L-360			SA DOMAINE DE SPERONE RCS Ajaccio 338 418 296 Spérone - 20169 BONIFACIO	SA DOMAINE DE SPERONE RCS Ajaccio 338 418 296 Spérone - 20169 BONIFACIO	·		SOUTERRAIN				45	Pas de répon suite à proposition o convention amiable



EDF

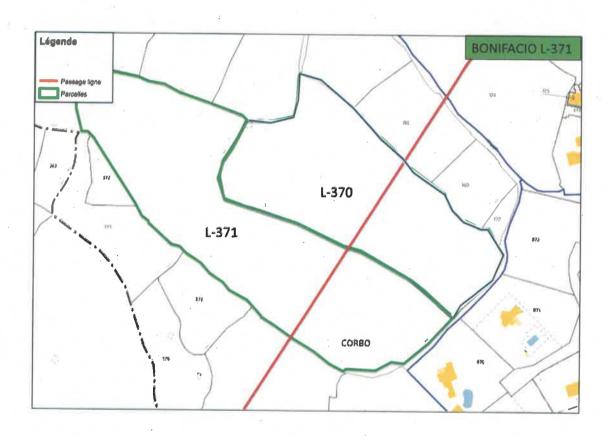
Ligne à 200 kV SACOI

Département :

CORSE DU SUD (2A)

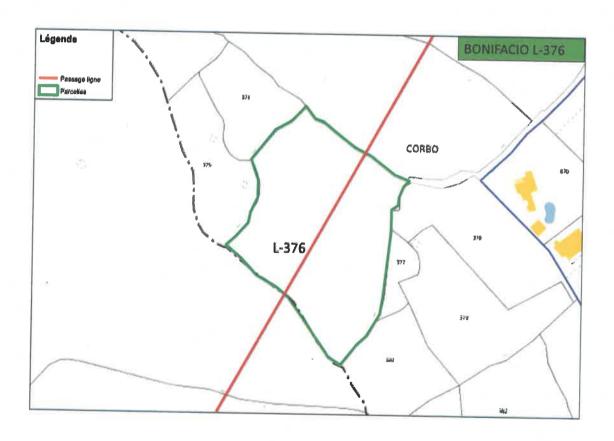
Commune :

	NUMERO		NATURE	PROPRI	ETAIRES		NATURE D	LA SERVITUDE		SURFACE EN M2	DE	DE	
N° D'ORDRE	DE PARCELLES	LIEUX-DITS	DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	DES ZONES DE DEBOISEMENT	SURPLOMB EN METRES	SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATION
5	1-370			RAI Fablienne née le 16/3/1956 925 che des Barres 13390 AURIOL RAI Henriette née le 26/3/1941 49 quai Jérôme Comparetti 20169 BONIFACIO RAI Jean né le 1/2/1923 par BARTOLINI Elizabeth Dieyes 15 rue Auguste Rodin 04000 DIGNE LES BAINS RAI Joseph né le 5/5/1943 bat F Appart 9 16 rue de Garin 31500 TOULOUSE RAI Marie-Rose née le 6/10/1929 Castaldaccia 20170 LEVIE RAI Marie née le 5/10/1948 Bat O res les jardins du Finosello 20090 AJACCIO	RAI Sylvestre décédé RAI Jean décédé RAI Fablenne RAI Marie-Rose	×		SOUTERRAIN				90	Incertitude su successions, parcelle oublié dans la succession



CORSE DU SUD (2A)

				PROPRIETAI	RES		NATURE	DE LA SERVITUDE					
N°.	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATION
6	L-371			RAI Fabienne née la 16/9/1956 925 che des Barres 13390 AURIOL RAI Henriette née le 26/9/1941 49 quai Jérôme Comparetti 20169 BONIFACIO. RAI Jean né le 1/2/1923 par BARTOLINI Elizabeth Dieyes 15 rue Auguste Rodin 04000 DIGNE LES BAINS RAI Joseph né le 5/5/1943 bat F Appart 9 16 rue de Garin 31500 TOULOUSE RAI Marie-Rose née le 6/10/1929 Castaldaccia 20170 LEVIE RAI Marie née le 5/10/1948 Bat D res les jardins du Finoselio 20090 AIACCIO	RAI Sylvestre décédé RAI Jean décédé RAI Fablenne RAI Marie-Rose			SOUTERRAIN				75	Incertitude su successions, parcelle oublic dans la succession

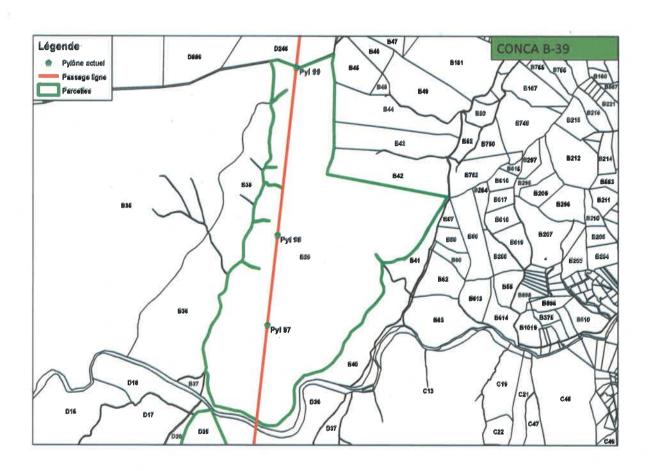


CORSE DU SUD (2A)

BONIFACIO	

	CECTION III		1	PROPRIE	IAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE					
N°	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS .	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN -	IMPLANTATION ET SURFACE	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB	LONGUEUR DE : SOUTERRAIN	
7	L-376			RAI Fabienne née le 16/9/1956 925 che des Barres 13390 AURIOL RAI Henriette née le 26/9/1941 49 quai Jérôme Comparetti 20169 BONIFACIO RAI Jean né le 1/2/1923 par BARTOUN! Elizabeth Dieyes 15 rue Auguste Rodin 04000 DIGNE LES BAINS RAI Joseph né le 5/5/1943 bat F Appart 9 16 rue de Garin 31500 TOULOUSE RAI Marie-Rose née le 6/10/1929 Castaldaccia 20170 LEVIE RAI Marie née le 5/10/1948 Bat O res les jardins du Finosello 20090 AIACCIO	RAI Sylvestre décédé RAI Jean décédé RAI Fablenne RAI Marie-Rose			SOUTERRAIN	LISTATACE	DEBOISEMENT	EN METRES		Incertitude si successions parcelle oublidans la succession

CONCA

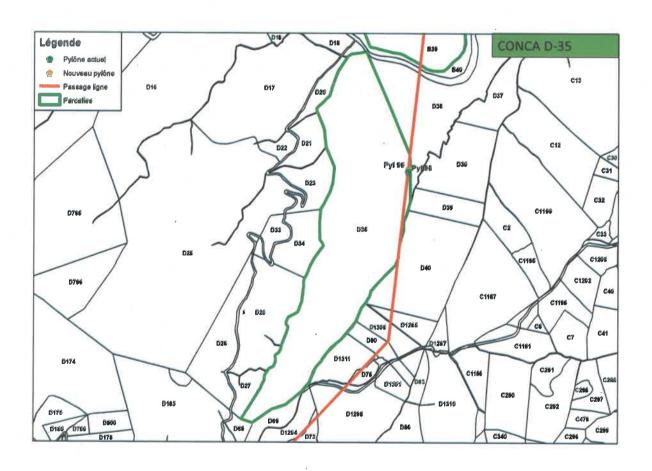


EDF

Ligne à 200 kV SACOI

CORSE DU SUD (2A) CONCA

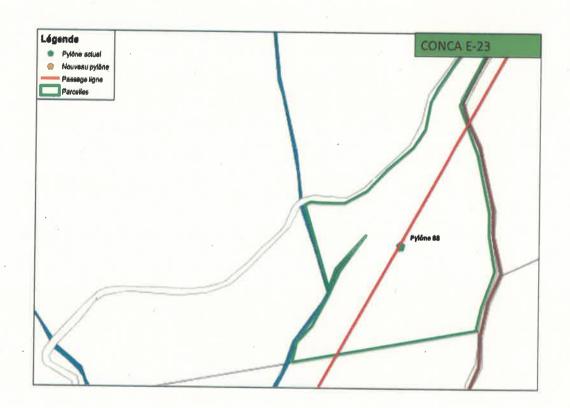
N° D'ORDRE	NUMERO DE. PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2	DE	DE	
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	DES ZONES DE DEBOISEMENT	SURPLOMB EN METRES	SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATION
3	B-39	Pozzati	Bois	DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD Hôtel du département 1 Cours Napoléon 20000 AIACCIO	Parcelle inconnue	SURPLOMB		- H	SUPPORT N°97 6 m x 6 m = 36 m2 SUPPORT N°98 5,90 m x 5,90 m = 34,81 m2 SUPPORT N°99 10 m x 10 m = 100 m2		2031		Parcelle Inconnue



Département : CORSE DU SUD (2A)

CONCA

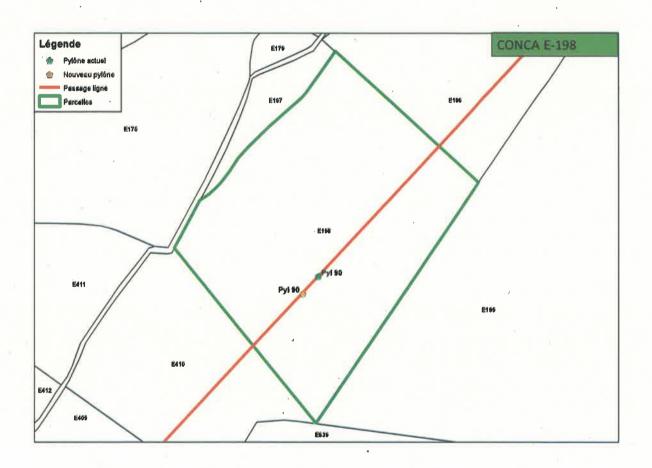
	NUMERO		NATURE	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2	DE .	DE	
· N°	DE		DES	INSCRITS A LA MATRICE					IMPLANTATION	DES ZONES DE	SURPLOMB	SOUTERRAIN	
D'ORDRE	PARCELLES	· LIEUX-DITS	TERRAINS	CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	ET SURFACE	DEBOISEMENT	EN METRES	EN METRES	OBSERVATIONS
	2 D-35	Sardo	Maquis	Propriétaires du BND	Blen Non délimité Etat hypothécaire vierge	SURPLOMB		П	SUPPORT N°96 7,3 m x 7,3 m = 53,29 m2		448		. Bien Non délimité Etat hypothécaire vierge



Département : CORSE DU SUD (2A)

CONCA

	NUMERO		NATURE	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2	DE	DE	
N"	DE		DES	INSCRITS A LA MATRICE					IMPLANTATION .	DES ZONES DE	SURPLOMB	SOUTERRAIN	
D'ORDRE	PARCELLES	LIEUX-DITS	TERRAINS	CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	ET SURFACE	DEBOISEMENT	EN METRES	EN METRES	OBSERVATION:
4	E-23			COLLECTIVITÉ DE CORSE SIREN 200 076 958 22 Cours Grandval 20000 AJACCIO	COLLECTIVITÉ DE CORSE SIREN 200 076 958 22 Cours Grandval 20000 AJACCIO	SURPLOMB			SUPPORT N°88 6,50 m x 7 m = 45,5 m2		262		Pas de réponse suite à proposition de convention amiable



Ligne à 200 kV SACOI

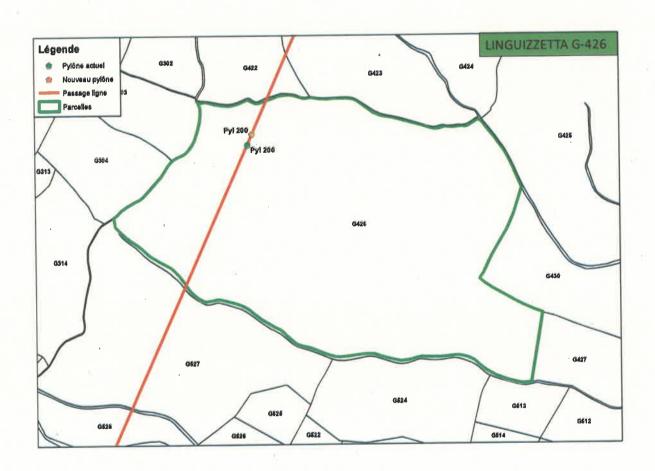
Département : CORSE DU SUD (2A)

Commune :

CONCA

			1 1	NOM, PRENOMS ET ADI	RESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE					
	ECTION ET										LONGUEUR	LONGUEUR	
N ₁	NUMERO		NATURE							SURFACE EN M2	DE	, DE	
N°	DE		DES	INSCRITS A LA MATRICE					IMPLANTATION	DES ZONES DE	SURPLOMB	SOUTERRAIN	
D'ORDRE PA	ARCELLES	LIEUX-DITS	TERRAINS	CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	ET SURFACE	DEBOISEMENT	EN METRES	EN METRES	OBSERVATIONS
1 E-1	-198	Porcifella	Maquis	Propriétaires du BND	Blen Non délimité Etat hypothécaire vierge	SURPLOMB			SUPPORT N°90 6,8 m x 6,8 m = 46,24 m2		134		Bien Non délimité Etat hypothécaire vierge

LINGUIZZETTA

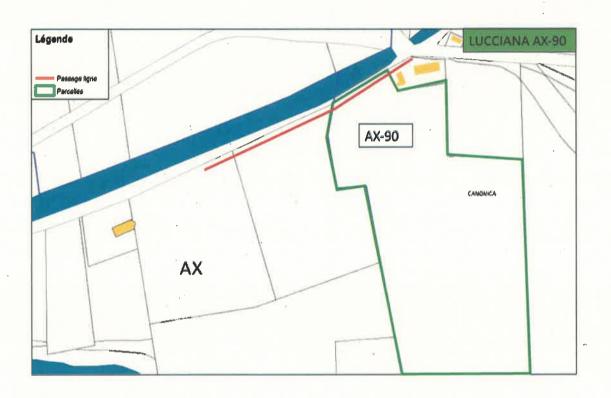


Ligne à 200 kV SACOI

HAUTE CORSE (2B) LINGUIZZETTA

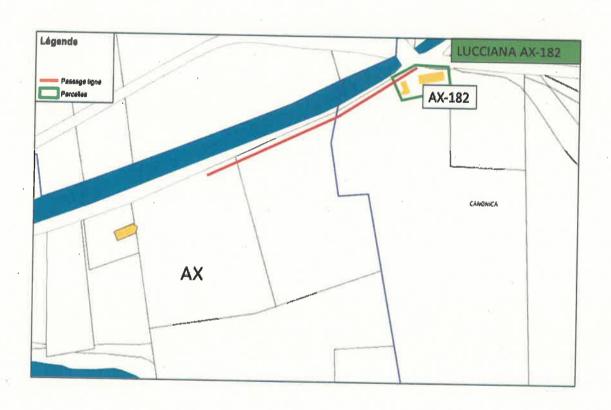
				NOM, PRENOMS ET ADRESS	E DES PROPRIETAIRES		NATURE	DE LA SERVITUDE					
N" O'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVAT
1	G-426	Colonna	Maquis	LANFRANCHI Charles 6 Cours du Généri Lecierc 20000 AJACCIO	Etats hypothécaires vierges	SURPLOMB			SUPPORT N°200 6,4 m x 6,4 m = 40,96 m2	O E O E O E O	198	EN MIE I VEZ	OBSERVA

LUCCIANA



HAUTE CORSE (2B) LUCCIANA

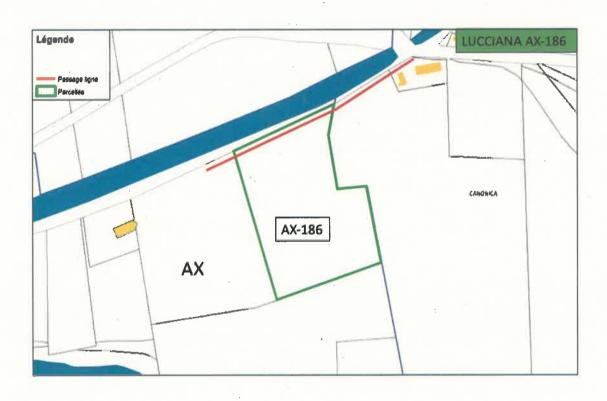
	NUMERO		NATURE	NOM, PRENOMS ET AD	RESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE		SURFACE EN M2	DE	DE	
N°	DE		DES	INSCRITS A LA MATRICE					IMPLANTATION	DES ZONES DE	SURPLOMB	SOUTERRAIN	
D'ORDRE	PARCELLES	LIEUX-DITS	TERRAINS	CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	ET SURFACE	DEBOISEMENT	EN METRES	EN METRES	OBSERVATION
6	AX-90			POLI Marie Casa Frabsescu 20231 VENACO	POU Marie Casa Frabsescu 20231 VENACO	,	٠	SOUTERRAIN				65	Pas de répons suite à proposition de convention amiable



EDF Ligne à 200 kV SACOI

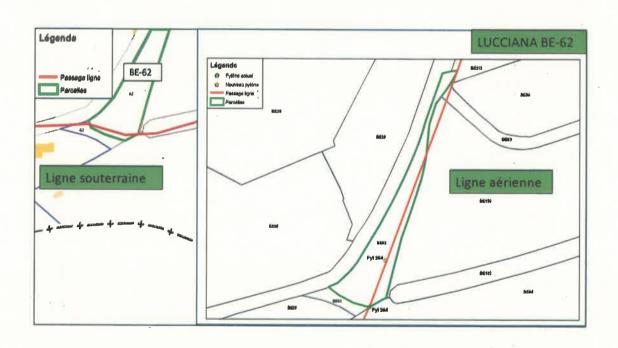
HAUTE CORSE (2B) LUCCIANA

	NUMERO		NATURE	NOM, PRENOMS ET AD	RESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE		SURFACE EN M2	DE	DE	
N° D'ORDRE	DE	LIEUX-DITS	DES	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	DES ZONES DE DEBOISEMENT	SURPLOMB EN METRES	SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
5 ORDRE	AX-182	ago/Pills	I Level Willes	POLI Marie Casa Frabsescu 20231 VENACO	POLI Marie Casa Frabsescu 20231 VENACO			SOUTERRAIN				30	Pas de réponse suite à proposition de convention amiable



HAUTE CORSE (2B) LUCCIANA

	SECTION ET			NOM, PRENOMS ET AD	RESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE					
N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
4	AX-186			POLI Marie Casa Frabsescu 20231 VENACO	. POLI Marie Casa Frabsescu 20231 VENACO			SOUTERRAIN				105	Pas de réponse suite à proposition de convention amiable

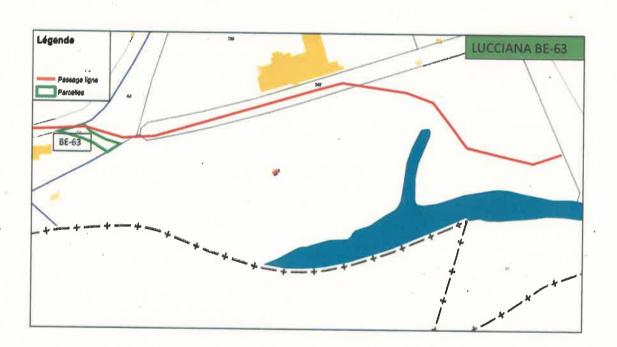


Ligne à 200 kV SACO

HAUTE CORSE (2B) LUCCIANA

Commune :

	NUMERO		NATURE	NOM, PRENOMS ET AL	DRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DI	E LA SERVITUDE		SURFACE EN M2	DE	DE	
N° D'ORDRE	DE PARCELLES	LIEUX-DITS	DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	DES ZONES DE DEBOISEMENT	SURPLOMB EN METRES	SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
1	BE-62			CODET Louise née le 15/02/1890 48 rue Cortambert 75016 PARIS GAVINI Jacques 234 bd Raspail 75014 PARIS	GAVANI Louise décédée HAUVESPRE Catherine décédée DELEAGE Jacqueline décédée	SURPLOMB		SOUTERRAIN	SUPPORT N*264 6,4 m x 6,4 m = 40,96 m2		132	48	Successions non régularisées



Ligne à 200 kV SACOI

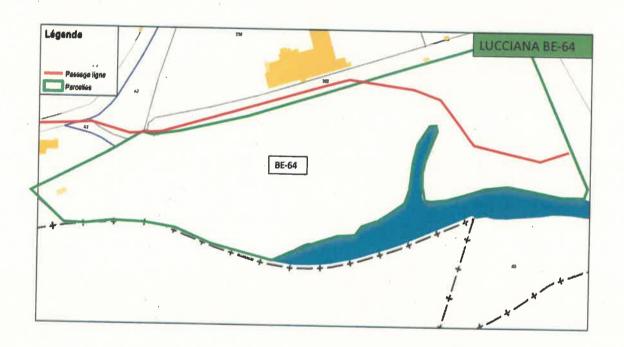
Département :

HAUTE CORSE (2B)

Commune:

LUCCIANA

	NUMERO		NATURE	NOM, PRENOMS ET AL	DRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE		SURFACE EN M2	DE	DE	
N° · D'ORDRE	DE PARCELLES	LIEUX-DITS	DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	DES ZONES DE DEBOISEMENT	SURPLOMB EN METRES	SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
2	BE-63			CODET Louise née le 15/02/1890 48 rue Cortambert 75016 PARIS GAVINI Jacques 234 bd Raspail 75014 PARIS	GAVANI Louise décédée HAUVESPRE Catherine décédée DELEAGE Jacqueline décédée			SOUTERRAIN				16	Successions non régularisées



Ligne à 200 kV SACOI

Département :

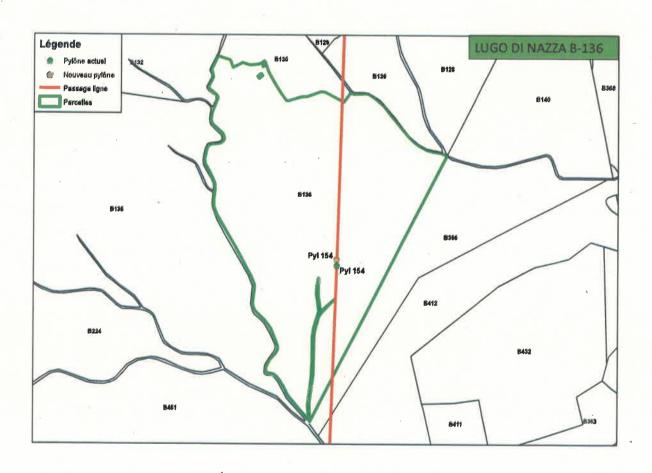
HAUTE CORSE (2B)

Commune :

LUCCIANA

	SECTION ET			NOM, PRENOMS ET AI	DRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	E LA SERVITUDE					
N"	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATION
3	BE-64			CODET Louise née le 15/02/1890 48 rue Cortambert 75016 PARIS GAVINI Jacques 234 bd Raspail 75014 PARIS	GAVANI Louise décédée HAUVESPRE Catherine décédée DELEAGE Jacqueline décédée	¥1		SOUTERRAIN				205	Successions no régularisées

LUGO DI NAZZA



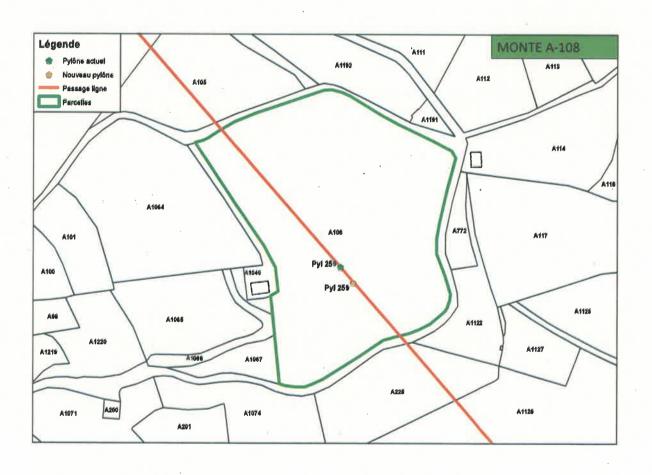
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)

LUGO DI NAZZA

	SECTION ET			NOM, PRENOMS ET ADRESS	SE DES PROPRIETAIRES		NATURE	DE LA SERVITUDE					
N° D'ORDRE	NUMERO DE		NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
1	B-136	Caratello	Maquis	Propriétaires du BND	Indivision FINIDORI Indivision PISANESCHI Indivision MARTINETTI Indivision POLI	SURPLOMB			SUPPORT N°154 6,4 m x 6,4 m = 40,96 m2		542		BND - Propriétaires incomplets

MONTE



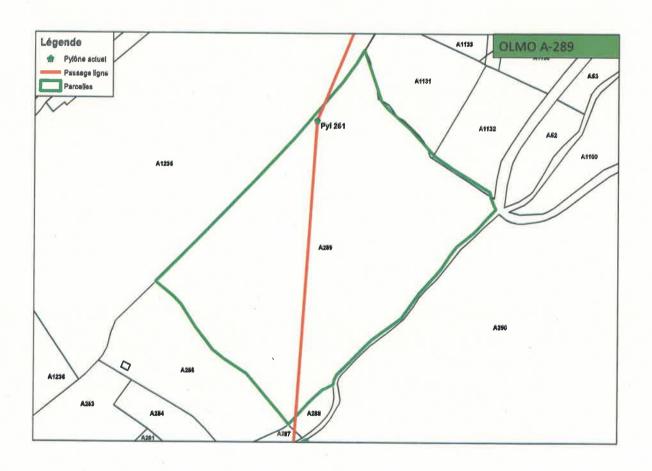
Ligne à 200 kV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)

MONTE

				NOM, PRENOMS ET ADRESS	E DES PROPRIETAIRES		NATURE E	E LA SERVITUDE					
N* D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS À LA MATRICE CADASTRALE	REELS ,	SURPLOMB	DEBOISEMENT		IMPLANTATION ET	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN' EN METRES	OBSERVATIONS
	A-108		Maquis	VALLICIONI Jean 18 route de Ville 20200 BASTIA	Etats hypothécaires vierges	SURPLOMB			SUPPORT N°259 5,9 m x 5,9 m = 34,81 m2		134	5	Propriétaire inconnu

OLMO

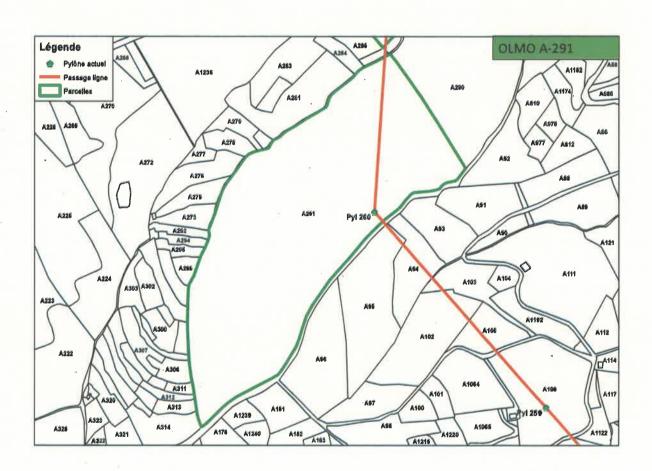


EDF . Ligne à 200 kV SACOI

HAUTE CORSE (2B)

OLMO

				NOM, PRENOMS ET ADRESSE	DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE					
N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
1	A-289	Fortini	Lande	PANCRAZI Paul Villa Casaluna Ldt Suerta 20200 BASTIA MARIE Marie EHPAD La Sainte Famille 18 Bd Hyacinthe de Montera 20200 BASTIA DUMOND Pauline entrée A Résid St Victor L'Annonciade 20200 BASTIA PANCRAZI Marie C/* M et Mime CARDOSI Résid Plein Soleil Montesoro 20600 BASTIA CARDOSI Madeleine bat A Etge 7 Résid Plein Soleil Montesoro 20600 BASTIA PANCRAZI Franceline 30 rue César Campinchi 20200 BASTIA	10 indivisaires nés entre 1912 et 1925, successions non régularisées	SURPLOMB			SUPPORT N*260 7,9 m x 7,10 m = 56,09 m2	а	205		Successions no régularisées



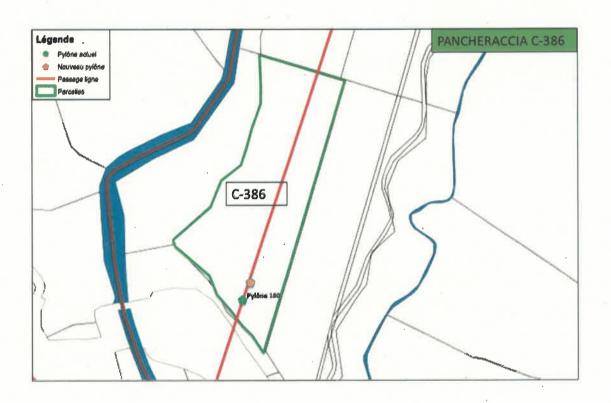
Ligne à 200 kV SACOI

HAUTE CORSE (2B)

OLMO

				NOM, PRENOMS ET ADRESSE	DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE		-			
N" D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	
	A-291	Fortini	Lande	PANCRAZI Paul Villa Casaluna Ldt Suerta 20200 BASTIA MARIE Marie EHPAD La Sainte Famille 18 Bd Hyacinthe de Montera 20200 BASTIA DUMOND Pauline entrée A Résid St Victor L'Annonciade 20200 BASTIA PANCRAZI Marie C/* Me time CARDOSI Résid Plein Soleil Montesoro 20600 BASTIA CARDOSI Madeleine bat A Etge 7 Résid Plein Soleil Montesoro 20600 BASTIA PANCRAZI Franceline 30 rue César Campinchi 20200 BASTIA	10 indivisaires nés entre 1912 et 1925, successions non régularisées	SURPLOMB			SUPPORT N°261 7,9 m x 7,10 m = 56,09 m2		155	q	Successions no régularisées

PANCHERACCIA



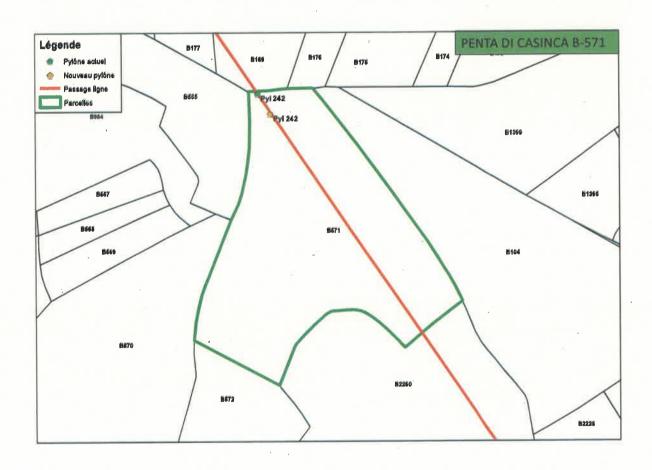
Ligne à 200 kV SACOI

Département : HAUTE CORSE (2B)

PANCHERACCIA

	NUMERO		NATURE	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE				SURFACE EN M2	DE	LONGUEUR DE	
N° D'ORDRE	DE PARCELLES	LIEUX-DITS	DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	DES ZONES DE DEBOISEMENT	SURPLOMB EN METRES	SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
1	C-386	Poreto	Friche	BARAZZOLI Bastien né le 22 juillet 1982 à Corte (2B) Peri Tondi 20236 OMESSA	BARAZZOLI Bastien né le 22 juillet 1982 à Corte (2B) Peri Tondi 20236 OMESSA	SURPLOMB			SUPPORT N*180 +6,80 m x 6,80 m = 46,24 m2	-	305		Refus d'une convention de servitude amlable

PENTA DI CASINCA



Ligne à 200 kV SACOI

Département :

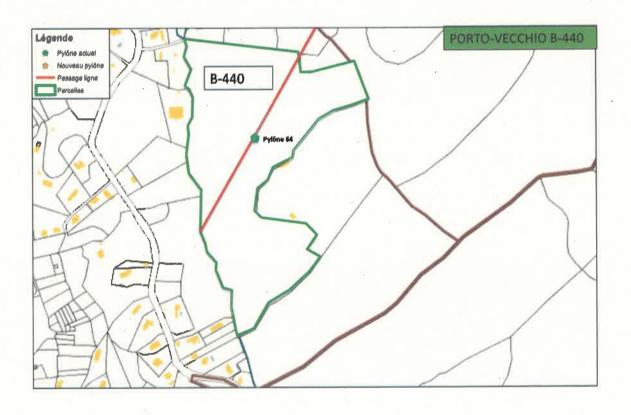
HAUTE CORSE (2B)

Commune :

PENTA DI CASINCA

N*	SECTION ET NUMERO . DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	NOM, PRENOMS ET ADRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE LA SERVITUDE							
				INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	implantation et surface ,	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
1	B-571		Maquis	SICURANI Briante 193 route Nationale 62140 BOUIN-PLUMOISON	Etats hypothécaires vierges	SURPLOMB			SUPPORT N°242 5,9 m x 5,9 m = 34,81 m2		144	ENVICTIES	Propriétaire Inconnu

PORTO VECCHIO



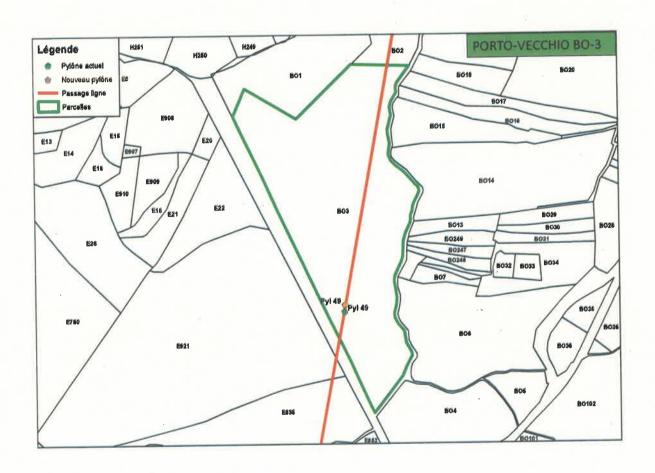
EDF

Ligne à 200 kV SACOI

Département : CORSE DU SUD (2A)

PORTO VECCHIO

	NUMERO		NATURE	NOM, PRENOMS ET AD	RESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE		SURFACE EN M2	DE	DE	
N°	DE		DES	INSCRITS A LA MATRICE					IMPLANTATION	DES ZONES DE	SURPLOMB	SOUTERRAIN	
D'ORDRE	PARCELLES	LIEUX-DITS	TERRAINS	CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	ET SURFACE	DEBOISEMENT	EN METRES	EN METRES	OBSERVATIONS
3	B-440	Pardini	Friches	CESARI Etienne né le 27 juin 1966 route de l'Ospedale Villa Liacanti 20137 PORTO VECCHIO	CESARI Etienne né le 27 juin 1966 route de l'Ospedale Villa Llacanti 20137 PORTO VECCHIO	SURPLOMB			SUPPORT N°64 10 m x 10 m = 100 m2		349		Refus d'une convention de servitude amiable

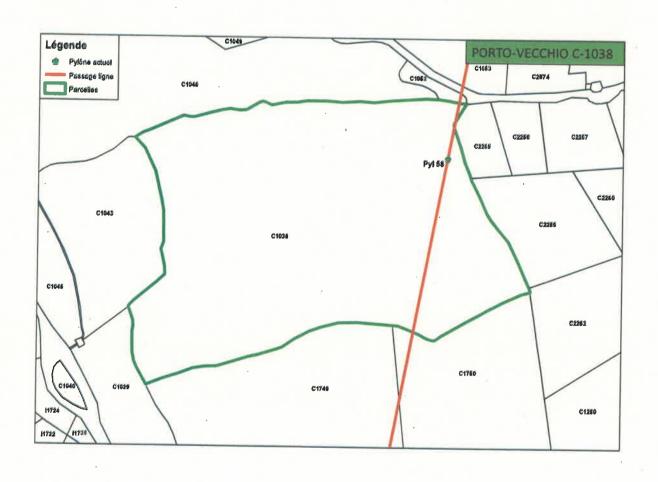


Département : CORSE DU SUD (2A)

Commune :

PORTO VECCHIO

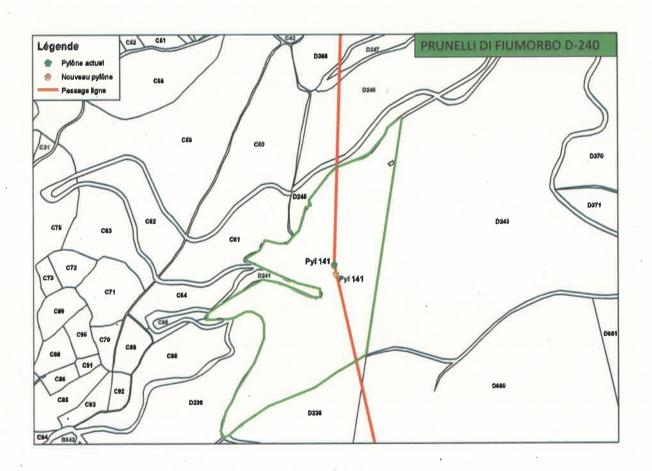
				NOM, PRENOMS ET AD	RESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE					
N° D'ORDRE	SECTION ET NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATION
1		latariccio soprano	Lande	Propriétaires du BND	Propriétaires du BND	SÜRPŁOMB			SUPPORT N°49 5,90 m x 5,90 m = 34,81 m2		477		Propriétaire partiellemer inconnus



Département : CORSE DU SUD (2A)
Commune : PORTO VECCHIO

		NUMERO		NATURE	NOM, PRENOMS ET ADI	RESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE		SURFACE EN M2	DE	DE	
1	ا . ا	DE		DES	INSCRITS A LA MATRICE					IMPLANTATION	DES ZONES DE	SURPLOMB	SOUTERRAIN	
D'OF	RDRE	PARCELLES	LIEUX-DITS	TERRAINS	CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	ET SURFACE	DEBOISEMENT	EN METRES	EN METRES	OBSERVATIONS
										SUPPORT N°58				Propriétaires
41	2		Pietracalta	Maquis	Propriétaires du BND	Propriétaires du BND	SURPLOMB			8,2 m x 8,2 m =		223		partiellement
		C-1038			R.I					67,24 m2				inconnus

PRUNELLI DI FIUMORBO



EDF

Ligne à 200 kV SACOI

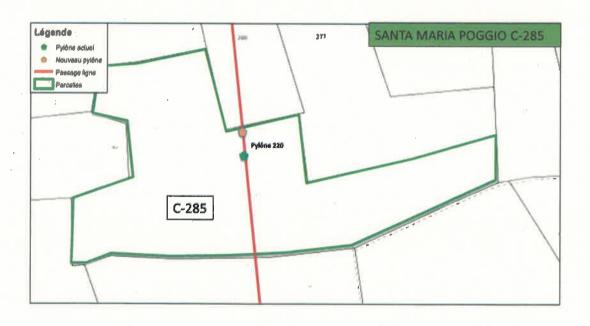
Département : HAUTE CORSE (2B)

Commune :

PRUNELLI DI FIUMORBO

	SECTION ET			NOM, PRENOMS ET ADRESS	E DES PROPRIETAIRES		NATURE	DE LA SERVITUDE					
N°	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATION
1	D-240	Crace	Maquis	Bien non délimité	Bien non délimité	SURPLOMB	ь		SUPPORT N*141 6,4 m x 6,4 m = 40,96 m2		240		BND - Propriétaires incomplets

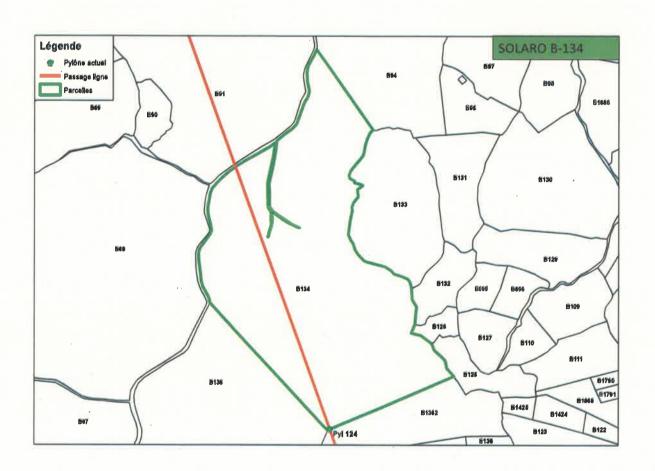
SANTA MARIA POGGIO



Département : HAUTE CORSE (2B)
Commune : SANTA MARIA POGGIO

	NUMERO		NATURE	NOM, PRENOMS ET AD	RESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE		SURFACE EN M2	DE	DE	
N° D'ORDRE	DE PARCELLES	LIEUX-DITS	DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	DES ZONES DE DEBOISEMENT	SURPLOMB EN METRES	SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATION
	l C-285	Quercetto,	Friche	RAFFALLI Dominique né le 29 janvier 1954 à Penta di Casinca (28) Allée Saint Antoine 20213 Penta di Casinca YUNG Virigine née le 10 septembre 1976 à Nancy (54) Chioselle 20221 SANTA MARIA POGGIO	RAFFALLI Dominique né le 29 janvier 1954 à Penta di Casinca (28) Allée Saint Antoine 20213 Penta di Casinca YUNG Virigine née le 10 septembre 1976 à Nancy (54) Chioselle 20221 SANTA MARIA POGGIO	SURPLOMB	:		SUPPORT N°220 7,50 m x 7,50 m = 56,25 m2		72		Refus d'une convention d servitude amiable

SOLARO

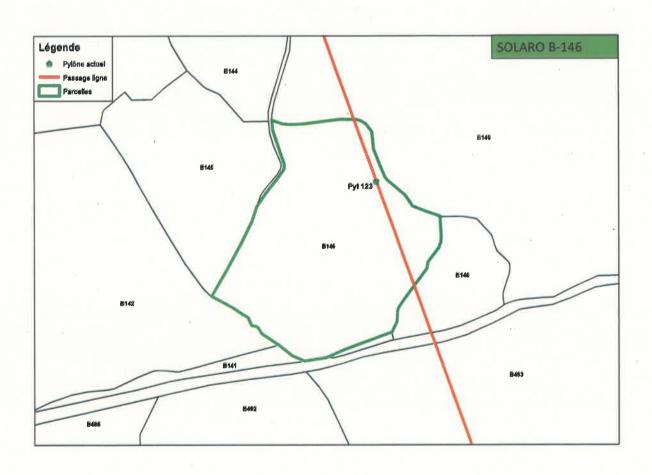


HAUTE CORSE (28)

SOLARO

E EN M2	DE	DE	

	NUMERO		NATURE	NOM, PRENOMS ET ADI	RESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE		SURFACE EN M2	DE	DE	
N° D'ORDRE	DE PARCELLES	LIEUX-DITS	DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET SURFACE	DES ZONES DE DEBOISEMENT	SURPLOMB EN METRES	SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATIONS
		Aghiola	Taillis	Bien non délimité	BALTOLU joseph OLIVIERI	SURPLOMB			SUPPORT N*124 5,7 m x 5,7 m = 32,49 m2		411		Propriétaires partiellement inconnus (surface du BND non couverte)

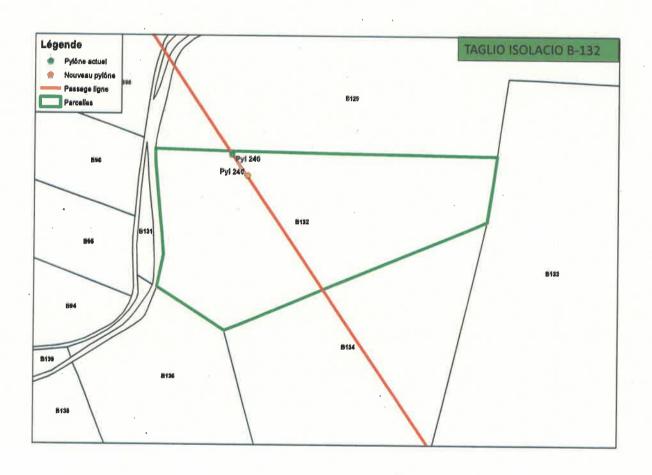


Département : HAUTE CORSE (28)

SOLARO

	SECTION ET		1	NOM, PRENOMS ET AL	DRESSE DES PROPRIETAIRES		NATURE D	E LA SERVITUDE					1
N° D'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SUDDIONAD	DEBOUGE ASSESS		IMPLANTATION	SURFACE EN M2 DES ZONES DE	LONGUEUR DE SURPLOMB	LONGUEUR DE SOUTERRAIN	
1	B-146	Caprione	Taillis	ANDREANI Jean Lostinchello 20240 solaro	Etats hypothécaires vierges	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	SUPPORT N°123 5,6 m x 5,6 m =	DEBOISEMENT	EN METRES 87	EN METRES	OBSERVATION Succession I

TAGLIO ISOLACCIO



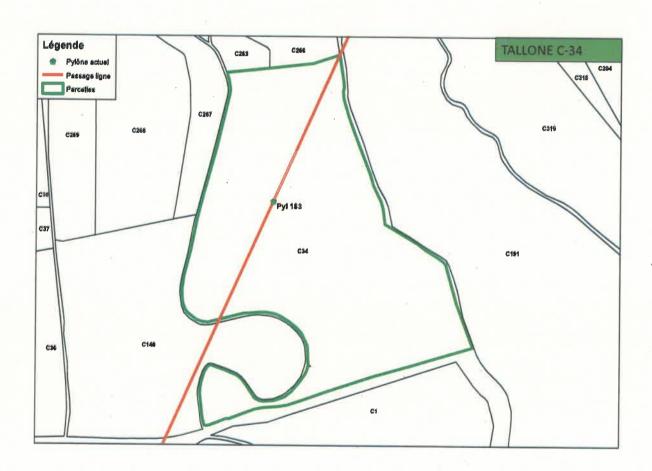
EDF

Ligne à 200 kV SACOI

HAUTE CORSE (2B) TAGLIO ISOLACIO

	SECTION ET			NOM, PRENOMS ET ADRESS	E DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE					
N*	NUMERO DE PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN EN METRES	OBSERVATION
1	B-132	Vallone		FOURNIER Georges né le 07/04/1927 25 avenue de Saxe 75007 PARIS PEUVOT Henriette née le 02/03/1910 4 rue Thouin 75005 PARIS	Etats hypothécaires vierges	SURPLOMB		9	SUPPORT N*240 7,30 m x 7,30 m = 53,29 m2		82		Propriétaire inconnu

TALLONE



HAUTE CORSE (2B)
TALLLONE

	SECTION ET			NOM, PRENOMS ET ADRESS	E DES PROPRIETAIRES		NATURE DE	LA SERVITUDE					
N* O'ORDRE	NUMERO DE PARCELLES		NATURE DES TERRAINS	INSCRITS A LA MATRICE CADASTRALE	REELS	SURPLOMB	DEBOISEMENT	SOUTERRAIN	IMPLANTATION ET	SURFACE EN M2 DES ZONES DE DEBOISEMENT	LONGUEUR DE SURPLOMB EN METRES	LONGUEUR DE SOUTERRAIN	
1	C-34	Staso d'unico	Bois vigne	CASANOVA Marcel 20 chemin des Aubépines 83430 SAINT MANDRIER SUR MER	Etats hypothécaires vierges	SURPLOMB			SUPPORT N°183 5,3 m x 5,3 m = . 28,09 m2	DEBOISEMENT	271	EN METRES	Propriétaire inconnu